

Rendez-vous Citoyen



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES RÉUNIONNAIS

#42 • SEPTEMBRE 2025

Insertion

La CIPI essaime sur l'île

Agriculture

Une nouvelle machine pour le géranium péi

Culture

170 bougies pour le Muséum d'histoire naturelle

Éducation CROIRE EN LA JEUNESSE





Nou varivé

**AGIR ENSEMBLE
MAINTENANT
POUR PRÉSERVER
NOTRE AVENIR**

RETROUVEZ
TOUTES NOS
ACTIONS SUR
DEPARTEMENT974.FR

ÉDITORIAL

En cette rentrée scolaire, le Département souhaite à tous nos jeunes une année placée sous le signe de la réussite et de l'épanouissement. Des tout-petits qui découvrent l'école maternelle aux étudiants qui poursuivent, pas à pas, leur parcours vers la réussite et l'insertion professionnelle, chacun d'entre eux incarne l'avenir de notre île.

Une pensée particulière est adressée aux 60 000 collégiens réunionnais qui ont retrouvé le chemin des classes le 19 août dernier. Le Département, en tant que collectivité en charge des collèges, œuvre au quotidien pour leur garantir les meilleures conditions d'apprentissage et de vie scolaire.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit la reconstruction du collège Gaston-Crochet, à la Plaine des Palmistes. Ce chantier, exemplaire témoigne de notre volonté d'investir durablement dans des infrastructures modernes, accessibles et respectueuses de l'environnement.

Chaque année, près de 45 millions d'euros sont consacrés à nos 78 collèges publics et 7 collèges privés (+2 annexes). Cet engagement financier soutient la réhabilitation des bâtiments, le développement du numérique, le financement de projets pédagogiques, culturels ou sportifs, et encourage l'ouverture sur le monde et les enjeux liés à la transition écologique.

Mais notre responsabilité ne s'arrête pas aux portes des établissements scolaires. Nous veillons à accompagner les parcours étudiants, grâce à des dispositifs comme la bourse départementale ou l'allocation de scolarité.

Nous n'oublions pas non plus les jeunes qui ont emprunté d'autres chemins, en dehors du cadre scolaire traditionnel, mais qui aspirent tout autant à réussir et à trouver leur place.

Pour eux, le Département se mobilise à travers plusieurs leviers : la mobilité, avec le soutien du CNARM – qui a fêté cette année ses 60 ans – permettant à plus de 1 500 jeunes chaque année de vivre une expérience enrichissante hors du territoire.

Le Département agit aussi sur le volet remobilisation des compétences à travers la CIPI (Coordination pour l'Initiative et la Promotion de l'Insertion) qui essaime sur l'île, et qui offre aux jeunes l'opportunité d'intégrer une véritable cité du savoir-être et du savoir-faire.

Révéler les talents fait aussi partie de notre mission. L'événement « Révèl out talent », dont la 3^e édition s'est tenue le 29 août dernier, a une nouvelle fois permis à la jeunesse réunionnaise de s'exprimer, de découvrir des opportunités et de se projeter vers l'avenir avec ambition.

Croire en la jeunesse, c'est lui faire confiance, l'accompagner sans relâche et lui ouvrir des perspectives solides. C'est aussi lui transmettre les moyens d'agir et de rêver grand. C'est cette conviction qui anime chaque jour le Département.

Le Président du Conseil départemental

SOMMAIRE



ACTUALITÉ

4

Micro-centrale :
le Département étend sa
production d'énergie propre



DOSSIER

8-12

Rentrée : agir pour la
réussite des collégiens et
des étudiants



MOBILITÉ

17

Le CNARM célèbre
ses 60 ans



PORTRAIT

20

Nathalie Faucher,
une vie d'engagement au
service du handicap





3^e édition de Révèl Out Talent **LA JEUNESSE, UNE FOIS DE PLUS EN LÈR !**

Favoriser la réussite des jeunes de 16 à 29 ans pour qu'ils trouvent leur place dans la société, c'est l'un des objectifs de l'opération « Révèl Out Talent » dont la 3^e édition s'est déroulée le 29 août sur le Champ de Foire de Bras-Panon. La créativité, l'énergie et l'engagement des jeunes ont été mis à l'honneur en présence des élus du Département, accompagnés du Maire de Bras-Panon, qui ont échangé avec les jeunes venus nombreux.

Le Champ de Foire connu pour accueillir le monde agricole s'est transformé en une grande scène ouverte ponctuée de rencontres et d'échanges. L'invitation « Vien fé war out talent » était centrée autour de trois priorités : accompagner le futur citoyen, faciliter l'accès aux droits et soutenir l'insertion.

Le public a profité d'animations variées : showcase de MCBox et VJ Awax, danse, graff, ateliers bien-être, sport, contes créoles et ronds kozé.

“Révèl Out Talent, ce n'est pas juste un événement pour écouter ou s'informer. C'est un moment d'échange, de valorisation et de co-construction”, a souligné le Département.

Une convention a été signée entre le Département et Orange Digital Center pour lutter contre l'illectronisme et promouvoir l'inclusion numérique. Des partenaires comme la mairie de Bras-Panon, France Travail, la CGSS ou encore le CRIJ ont aussi accompagné les jeunes tout au long de la journée.

Développement durable

Le Département étend sa production d'énergie propre

Le 18 juillet, le Département a officiellement mis en service la microcentrale hydroélectrique de la Rivière des Galets à Saint-Paul, en appuyant symboliquement sur une borne tactile. Ce geste fort illustre son engagement en faveur d'une transition énergétique durable.

Implantée en rive gauche, la centrale a coûté 2,49 millions d'euros, dont 200 000 euros financés par l'Agence Française de Développement (AFD) pour les études. Dotée d'une turbine de 500 kW, elle produit 2,7 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation de 1 000 foyers.

Il s'agit du 4^e équipement de ce type à La Réunion. À terme, 6 000 foyers bénéficieront de cette électricité verte. D'autres projets sont programmés dans l'Ouest et le Sud afin de valoriser les réseaux hydrauliques existants.

La visite inaugurale a réuni les élus, l'AFD, les partenaires et les entreprises. Avec cette centrale et les panneaux photovoltaïques installés sur ses bâtiments, le Département produit désormais plus d'énergie qu'il n'en consomme.



Social

OUVERTURE DE LA PREMIÈRE RÉSIDENCE AUTONOMIE

La première résidence autonomie de La Réunion vient d'ouvrir à La Trinité (Saint-Denis). Nommée *Les Résidentiales*, elle comprend 52 logements pour personnes âgées autonomes ou semi-autonomes, dans un cadre sécurisé favorisant le lien social.

Ce projet historique a été salué lors de la visite de fin de chantier le 27 août par les élus du Département, en présence de la Sénatrice Viviane Malet et de la Maire de Saint-Denis. Il a nécessité de surmonter divers freins réglementaires et financiers. Grâce à son action à l'Assemblée des Départements de France, le Département a obtenu l'extension du dispositif aux Outre-mer et la revalorisation de l'Allocation Logement Foyer.

"D'ici 2050, un Réunionnais sur quatre aura plus de 60 ans. Nous posons ici la première pierre d'une nouvelle vision du bien-vieillir", a déclaré le Président du Département. Cette résidence se veut un lien entre le domicile et l'EHPAD, alliant logements privés, espaces collectifs et actions de prévention.

Installée dans un ancien foyer réhabilité par la Semader, elle propose 41 T1, 8 T2, 3 T3, ainsi que 280 m² d'espaces communs : salle de restauration, buanderie, patio, terrain de pétanque et rooftop. Ce projet incarne un partenariat réussi entre le Département, la Ville, la Semader, l'Alefpa et la CGSS. Cinq autres résidences sont prévues d'ici 2028.



Visite de la Ministre Nathalie Delattre Le Département plaide pour un tourisme durable



En visite à La Réunion les 1^{er} et 2 septembre, la Ministre déléguée au Tourisme, Nathalie Delattre, a rencontré le Président du Département pour évoquer le développement d'un tourisme de nature durable. Les échanges ont porté sur des thématiques majeures comme le tourisme de nature qui s'appuie sur des paysages uniques classés au Patrimoine mondial et un vaste réseau de sentiers fréquentés par les randonneurs et les trailers.

L'accent a été également mis sur les infrastructures éco exemplaires et la diversification de l'offre : thermalisme, bien-être, agritourisme, tourisme sportif. Objectif : renforcer l'attractivité de La Réunion dans l'océan Indien.

La question des règles d'aménagement a également été abordée, notamment les contraintes liées à la loi Littoral dans les zones reculées. Une adaptation des normes pourrait être envisagée.

La Ministre a rappelé l'importance d'ouvrir les métiers du tourisme aux jeunes en insertion. Le développement de l'aéroport de Pierrefonds a aussi été évoqué comme un levier stratégique pour l'avenir du secteur.



Vivre ensemble

UNE COMÉDIE À LA SAUCE PÉI SUR LA VIE DES AIDANTS

Pour parler de la vie des proches aidants autrement et avec humour, le GIP-SAP (Groupement d'Intérêt Public – Service à la Personne) a mis en scène leur quotidien. Le 5 août dernier, plusieurs aidants familiaux se sont réunis au cinéma Cambaie de Saint-Paul pour assister à une représentation. Sur scène, Maroni et Micheline Picot ont présenté trois sketches, sur un ton drôle et touchant, qui dévoilent la réalité des aidants.

Cette pièce de théâtre vise à sortir les proches aidants de leur isolement et propose surtout une formule « Tiembo Ansanm' » pour illustrer la difficulté de tenir bon chaque jour face à la maladie ou au handicap d'un proche. Trois parcours ont été mis en lumière, ceux d'Olga, Huguette et Jo. Qu'il s'agisse d'un rendez-vous avec une assistante sociale ou d'une sortie avec un enfant en situation de handicap, derrière ces situations apparemment anodines se cachent en réalité des défis permanents.

Être proche aidant, c'est affronter la culpabilité, le regard des autres, l'épuisement physique et moral, ainsi que le poids de l'isolement. Des messages forts ont été transmis afin de sensibiliser et prévenir sur une réalité trop souvent méconnue, y compris par les aidants eux-mêmes. Au total, trois représentations ont été offertes aux aidants et à leurs partenaires.

La Réunion compte près de 50 000 aidants accompagnés par le GIP-SAP, dont le principal financeur est le Département.



Cohésion nationale

Partenariat renforcé avec les Fazsoi

Le Département et les Forces armées dans la zone sud de l'océan Indien (Fazsoi) ont officialisé le 23 juillet dernier une convention cadre témoignant d'une nouvelle étape dans leur partenariat. En présence du préfet Patrice Latron et de plusieurs élus, le Département a salué *“un partenariat fondé sur une vision commune du vivre ensemble et de l'avenir de notre île”*.

Le Général Jean-Marc Giraud, commandant supérieur des Fazsoi, a rappelé les actions déjà menées conjointement, notamment la plantation d'espèces endémiques sur la Coulée Verte dans le cadre du plan « 1 million d'arbres pour La Réunion ».

Cette nouvelle convention s'organise autour de quatre axes principaux : la cohésion nationale, la jeunesse, le devoir de mémoire et la coopération régionale. Elle a pour objectif de transmettre les valeurs républicaines, de promouvoir l'esprit de défense et de renforcer les liens dans la région indianocéanique.





Pouvoir d'achat

LA CARTE MONÉTIQUE POUR SOUTENIR LES PLUS FRAGILES



Les publics bénéficiaires

- Personnes âgées (+ de 60 ans) vivant sous le seuil de pauvreté et bénéficiaires de l'APA, de l'AML ou du Chèque Santé.
- Personnes en situation de handicap et bénéficiaires de l'AAH ou de l'AEEH.
- Les nouveaux bénéficiaires du Pass Loisirs et Pass Transport recevront une aide de 50 à 350 €. Les bénéficiaires actuels pourront continuer d'utiliser leur chéquier en 2025 et choisir la carte en 2026.

Le Département a décidé de réorienter ses financements, auparavant consacrés à la bouteille de gaz, vers une aide plus équitable et ciblée en faveur des publics les plus fragiles. Pour cela, il a mis en place la carte monétique, un outil simple et moderne, préchargé, qui permet de régler des achats essentiels dans des commerces ordinaires, discrètement, sans démarches complexes ni stigmatisation.

Fonctionnant comme une carte bancaire, elle est utilisable dans tous les commerces équipés d'un terminal Mastercard. Des restrictions permettront un usage adapté.

Cette carte remplace progressivement plusieurs dispositifs comme le Chèque Marmailles, le Pass Transport, le Pass Loisirs ou le CAPAH. Le Département modernise ainsi sa solidarité, en la rendant plus ciblée, équitable et transparente.

L'objectif est de soutenir les foyers fragiles, simplifier les démarches et garantir plus de liberté aux bénéficiaires. Pour la Collectivité, cette mesure réduit les coûts de gestion, améliore la traçabilité et simplifie l'administration. Cette transition numérique et écologique s'inscrit dans les ambitions de la mandature. Environ 30 000 personnes bénéficieront d'aides de 50 euros à 350 euros.

Modalités

- Envoi de la carte par courrier au domicile,
- Code PIN transmis séparément,
- Achats d'alcool, cigarettes, jeux de loterie exclus,
- Règlement d'utilisation en cours de finalisation (types d'achats, gestion des pertes/vols).

Plus d'infos

département974.fr



Plaine des Palmistes UN NOUVEAU COLLÈGE

Les collégiens Palmiplainois ont fait leur rentrée dans un tout nouvel établissement, le 19 août dernier. Le collège Gaston-Crochet a bénéficié d'une importante opération de reconstruction pour un coût total de plus de 23 millions d'euros dont 10,9 millions d'euros de financements FEDER. Le nouveau collège accueille 600 élèves avec une capacité maximale de 700 élèves.

Le collège construit en 1966 n'avait plus la capacité d'accueil nécessaire pour recevoir les collégiens, la population de la commune n'ayant cessé d'augmenter ces dernières années.

Face à cette situation, le Département s'est engagé dans la reconstruction d'un nouveau bâtiment sur une parcelle de 4 hectares située à moins de 300 mètres du collège actuel.

Ce collège bioclimatique dispose de 17 000 m² d'espace paysager qui abritent fougères et orchidées. L'accent a été mis sur l'intégration dans le paysage des hauts et plus particulièrement dans celui de la Plaine des Palmistes avec des matériaux pour conserver la chaleur en hiver et apporter de la fraîcheur naturelle en été.

Le collège compte 17 salles banalisées, une salle ULIS, une salle informatique et une salle multimédia, deux classe artistiques, trois salles de science et deux de technologie. On y trouve également une salle de restauration avec un terminal de distribution en liaison chaude qui pourra évoluer en cuisine autonome.

Les élèves bénéficient, en outre, d'équipements sportifs avec un plateau polyvalent couvert pour toutes les activités avec un mur d'escalade, une salle d'EPS de 300 m², une piste droite d'athlétisme avec des aires de lancers, un plateau pour les sports collectifs et une aire multisports.

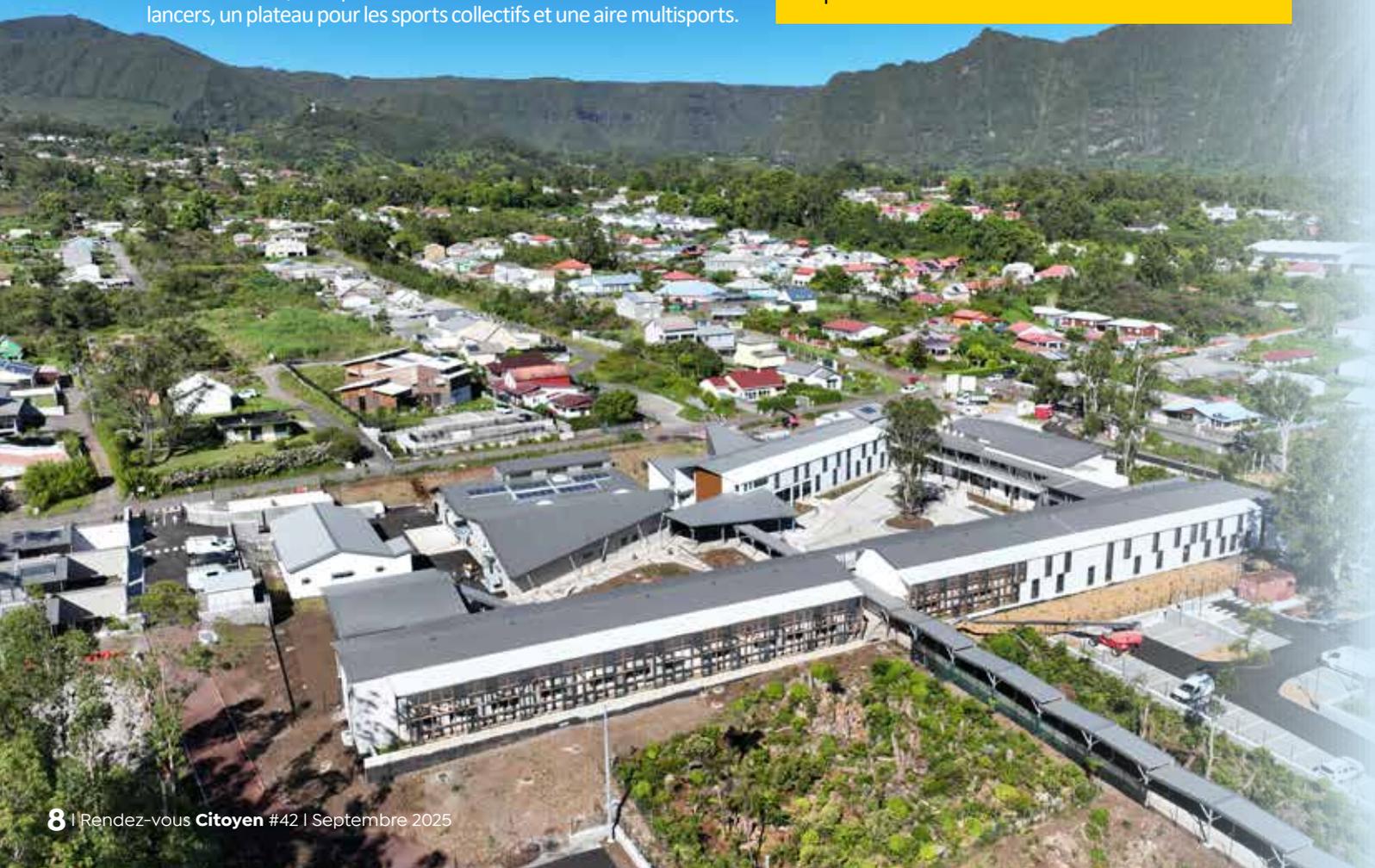
Calendrier des travaux

Études

Juin 2018 – Septembre 2020

Travaux

Septembre 2022 – Août 2025





GASTON-CROCHET POUR LA RENTRÉE

CÔTÉ INNOVATION

Il est important de souligner que le nouveau collège Gaston-Crochet est un bâtiment bioclimatique construit dans le respect de l'environnement et totalement intégré aux paysages et aux climats de la Plaine des Palmistes. Découvrons les dernières innovations de cet établissement.

Un confort thermique amélioré

Dans des grands locaux ou ceux qui ont une hauteur sous plafond élevée, des lanternes fonctionnent en apport solaire le matin tout en permettant la ventilation. Pour s'adapter aux changements de saison, les salles de classe sont isolées par l'extérieur pour éliminer la chaleur des parois l'été. En hiver, le béton côté façade intérieure bénéficie du phénomène de décharge thermique notamment quand il est associé au chauffage.

Des solutions pour moins d'humidité

Pour trouver une parade à la pluie, très présente dans les hauts, toutes les circulations sont protégées par des couvertures aux larges débords. Les toitures des locaux sont isolées. L'enjeu est aussi de déshumidifier une partie des locaux notamment ceux dédiés à l'informatique, au multimédia et le CDI pour que les ouvrages soient maintenus en bon état. Pour la condensation, ce sont des déshumidificateurs qui ont été installés ainsi que des isolants extérieurs et des doubles vitrages.

Un effort d'intégration environnemental

Le nouveau collège a complètement été intégré au paysage. Tout au long du chantier, il y a eu une volonté de préservation de la flore indigène par la protection ou la reconstitution du milieu. Environ 7 000 m² de zones protégées ont été conservées en l'état.

Les collèges en chiffres

€ **24,1 M€** pour les collèges
dont 7 M€ pour la maintenance

 **78** collèges publics
(9 privés sous contrat)

 **52 449** collégiens
dans le public

 **34 848**
demi-pensionnaires

 **5,1 millions**
de repas servis/an



Politique éducative **FAVORISER LA RÉUSSITE DE TOUS LES JEUNES**

La réussite éducative est un axe prioritaire de la politique du Département, un facteur clé pour améliorer la situation sociale des Réunionnais et prévenir l'exclusion. Tour d'horizon des actions dans ce domaine.



Fonctionnement des collèges

Le Département assure le bon fonctionnement des établissements, la restauration scolaire, l'entretien des bâtiments.



Passeport éducatif du collégien

Doté de 810 000 euros en 2025, ce dispositif finance les activités périscolaires pour favoriser l'engagement culturel, sportif et éducatif des élèves.



Citoyenneté et ouverture au monde

Le Département mène des actions pour l'épanouissement et l'inclusion sociale :

- Concours d'embellissement des collèges (fleurissement, plantations) ;
- Programme « No Gaspi » contre le gaspillage alimentaire.



Culture et sport

Plusieurs actions accompagnent les parcours des jeunes :

- *Kabar fonnkèr marmay* pour renforcer l'oral et lutter contre la diglossie ;
- Concours départemental du film scolaire ;
- Challenge sportif départemental (6^e/5^e) avec l'UNSS ;
- Initiative eSport, pour lutter contre les addictions tout en développant stratégie, coopération et concentration.



Numérique

Un investissement de 53 millions d'euros entre 2021 et 2028 vise à raccorder tous les collèges à la fibre, assurer une couverture réseau complète et garantir la maintenance des équipements. 8 000 tablettes ont été fournies aux établissements.



Visite de la Ministre de l'Éducation nationale **Le Département appelle à la solidarité de l'État**

Mardi 19 août, la Ministre de l'Éducation nationale, Elisabeth Borne, a été accueillie au collège Hubert Delisle à Saint-Benoît par le Président du Département. Ce dernier a rappelé l'ampleur des dégâts subis par les collèges suite au passage du cyclone Garance : *«rien qu'à Saint-Benoît, 2,8 millions d'euros ont été investis. Au total, 53 collèges ont été impactés pour un montant estimé à 30 millions d'euros. Nous avons besoin que l'État nous accompagne face à cette situation d'ampleur exceptionnelle.»*

La Ministre a assuré que l'État mobilisait 200 millions d'euros pour soutenir les collectivités ultramarines dans la remise en état des infrastructures, en complément des aides départementales.

La Collectivité a par ailleurs insisté sur l'importance du soutien aux élèves en difficulté, tant sur le plan scolaire que familial, et sur la nécessité de lutter contre les violences subies par les enfants.

Réhabilitation des collèges

CRÉE LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Si le Rectorat gère les prérogatives académiques, la Collectivité est responsable du bâti scolaire, un levier clé pour l'économie locale. Les investissements dans la rénovation et la construction des collèges stimulent en effet les entreprises du bâtiment. Entre construction et réhabilitation, le Département œuvre pour offrir des conditions d'accueil, de réussite scolaire et d'épanouissement à tous les collégiens de l'île.

Collège Mille Roches Saint-André

Accueillant 1 080 élèves, ce collège a fait l'objet d'importants travaux. En 2023, une réhabilitation a été lancée pour remédier à sa dégradation. Les travaux, commencés en 2019, seront livrés en décembre 2025.

Coût total : 11,7 millions d'euros. Subvention FEDER : 404 061 euros.



Collège Hyppolyte Foucque Sainte-Suzanne

Accueillant 700 élèves, l'établissement bénéficie d'une opération de rénovation et d'extension pour mieux s'intégrer au sein du quartier qui est en pleine restructuration. Livraison prévue en décembre 2025.

Coût total : 10,8 millions d'euros. Subvention FEDER : 357 128 euros.

Collège Harry Gruchet La Chaloupe Saint-Leu

Ce collège de 470 élèves est réhabilité et étendu pour accueillir 600 élèves, avec des normes thermiques adaptées pour le confort hivernal. Livraison des bâtiments d'enseignement en décembre 2025.

Coût total : 9 millions d'euros. Subvention FEDER : 3,85 millions d'euros.



Environnement

Les collèges face au tournant écologique

Les adaptations des bâtiments scolaires au réchauffement climatique sont un enjeu majeur pour l'Éducation nationale et le Département. Face aux fortes chaleurs, il est crucial de repenser les constructions, comme aux collèges Roquefeuil et Gaston-Crochet. Pour améliorer le confort thermique, des actions concrètes sont menées : installation de brasseurs d'air, fermes photovoltaïques sur les toits, et création de « micro-forêts » d'espèces endémiques pour réduire le bitume et la chaleur...

D'ici la fin de l'année, ce sont treize établissements qui expérimenteront des récupérateurs d'eau de pluie via l'installation de citernes pour arroser les espaces verts.

Enfin, un challenge interservices récompensant les économies d'énergie a été lancé. Le prix de la meilleure diminution de la consommation d'énergie a été attribué au collège Michel Debré. Le prix de la meilleure animation au collège Joseph Bédier et le prix coup de cœur du jury au collège de Bois de Nèfles.

Bravo à ces établissements exemplaires !



Enseignement supérieur **SOUTENIR LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS**

Chaque année, environ 11 000 projets d'études post-bac sont accompagnés par le Département, dont 8 000 à La Réunion et 3 000 en mobilité vers des pays de l'Union Européenne. Ce soutien représente un budget global de l'ordre de 18 millions d'euros, cofinancé par le Fonds Social Européen (FSE).

Bourse Réunion

Il s'agit d'une aide annuelle à destination des étudiants sous réserve de critères sociaux. Les montants attribués varient selon la localisation des études :

- À La Réunion : **de 375 à 1 250 euros**
- En mobilité (Métropole ou UE) : **de 1 550 à 2 150 euros**

Allocation de scolarité

Ce dispositif vise à soutenir les étudiants engagés dans des parcours d'excellence menant à un diplôme de niveau Bac +5.

Attribuée uniquement aux boursiers départementaux, cette aide couvre les frais de scolarité supérieurs à **1 000 euros**.

Bourse aux doctorants

14 500 euros par an sur une durée maximale de 36 mois

Logements à la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP)

Le Département met à disposition 85 logements à la CIUP pour les étudiants de niveau Bac +4 minimum, inscrits dans des établissements relevant des académies de Paris, Créteil ou Versailles.

Les demandes se font via la **plateforme net-bourses**.



Infos utiles

Email :
departement974@net-bourses.re

N° Vert : 0 800 800 596

Site web : www.net-bourses.re

Logements CIUP : ciup@cg974.fr

Direction de l'Éducation :
0262 90 32 32

Antenne du Département à Paris :
N° Vert 0 800 217 217

Lutter contre la maltraitance animale

Le Conseil Départemental des Jeunes est une instance démocratique fondée en 1989. Il permet aux collégiens de faire l'expérience d'une mandature d'élus, en s'impliquant sur des sujets qui les intéressent tout en portant la voix de la jeunesse réunionnaise. Le CDJ est actuellement présidé par Juline Turpin, élève de 3^e au collège de Bassin Bleu, depuis décembre 2024.

Le 9 juillet dernier, les jeunes élus sont allés à la rencontre des bénévoles de la SPA (Société Protectrice des Animaux) de Saint-Pierre dans le cadre d'une action de sensibilisation à la maltraitance animale.

Pour mieux comprendre cette problématique majeure, ils ont été reçus par la Présidente de la structure, qui leur a expliqué le fonctionnement, les méthodes de prise en charge et de soins des animaux.

Les collégiens ont par ailleurs fait un don d'aliments pour chien et chats ainsi que des jouets et des peluches. Ils prévoient d'organiser des collectes pour soutenir l'action de la SPA. Enfin, inquiets face à l'augmentation des violences sur les animaux domestiques, ils souhaitent mener des actions de sensibilisation auprès de leurs camarades.



QUOI DE NEUF ?



Accompagnement

LE DÉPARTEMENT RENFORCE SON ACTION EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

La CIPI (Coordination pour l'Initiative et la Promotion de l'Insertion) a été créée en 2019 dans l'Ouest de l'île. Cette structure est dédiée aux jeunes de 15 à 29 ans en difficulté, avec pour mission de leur redonner confiance, les soutenir, éveiller leurs potentiels et renforcer leurs compétences. Fort du succès rencontré, le Département a décidé d'élargir ce dispositif. Deux nouvelles antennes ont ainsi vu le jour ces dernières semaines : l'une dans l'Est, l'autre dans le Sud.

À La Réunion, près de 41 000 jeunes âgés de 15 à 29 ans sont aujourd'hui sans emploi ni formation. Face à cette situation préoccupante, le Département renforce son engagement pour l'insertion des jeunes en rendant la CIPI accessible sur l'ensemble du territoire.

“La CIPI est un outil très apprécié. Des jeunes de la Plaine-des-Cafres et d'ailleurs venaient jusqu'à Saint-Paul pour bénéficier de l'accompagnement de la CIPI Ouest”, explique le Département.

“Avec l'ouverture des antennes dans l'Est et le Sud, nous avons engagé une démarche de proximité, le “Aller vers”, pour venir à la rencontre de notre jeunesse. Nous leur disons : ne baissez pas les bras, nous sommes à vos côtés avec des outils concrets pour construire, ensemble, un avenir porteur d'espoir” précisent les élus de la Collectivité.

Les équipes de la CIPI accompagnent individuellement les jeunes afin de favoriser leur insertion. Près de 1 000 jeunes ont déjà été suivis par la structure.

Grâce à une approche personnalisée, près de 60 % d'entre eux ont connu une issue positive : emploi, formation ou engagement.

Cofinancé par l'Union Européenne, le dispositif s'inscrit dans une démarche partenariale avec l'État, les communes, France Travail, les associations de proximité, les Missions locales et le CNARM.

PAROLES DE JEUNES

Adeline Boyer

« Ti pas ti pas nou avance »

“Je suis maquilleuse artistique autodidacte. Malheureusement à La Réunion, il n'y a pas beaucoup d'aides au niveau de cette activité. Ce n'est pas reconnu en tant qu'art. Grâce à la CIPI, j'ai pu avoir une écoute, un accompagnement et aujourd'hui je suis soutenue dans mon projet professionnel. Je n'avais pas le permis et la CIPI a pu m'aider à passer ce cap, puisqu'aujourd'hui j'ai mon permis. Ti pas, ti pas nou avance...”



Korry Sourimant

« J'ai trouvé de la bienveillance ! »

“J'ai 23 ans et je traversais des moments difficiles, j'étais perdu. À la CIPI Sud, j'ai trouvé de la bienveillance. On a su m'écouter et m'orienter. Je remercie tous les agents qui nous accompagnent socialement et professionnellement. Ici, j'ai rencontré des personnes très humaines qui ont su m'aider. Je suis reconnaissant pour cet accompagnement.”



Partenariat Département-Communes

LES CHANTIERS DE PROXIMITÉ

À LA LOUPE

Depuis 2018, le Département accompagne les 24 communes à travers deux dispositifs : le Pacte de Solidarité Territoriale (PST) de 2018 à 2024 et le Pacte Département et Territoires (PDT) pour 2024 - 2026. Près de 287 millions d'euros sont investis pour des travaux d'aménagement, des projets de transition écologique ou pour l'action sociale. Tour d'horizon de quelques projets.

Trois Bassins

Une salle polyvalente flambant neuve

Les familles de Trois-Bassins disposent d'un nouveau lieu pour entre autres organiser des festivités. Grâce à la mobilisation financière du PST 2, une salle polyvalente d'une capacité de 300 places assises a pu être construite. Un lieu de fête pour les familles mais aussi un lieu pour des activités associatives, des événements ou encore des réunions publiques. L'équipement pourra aussi accueillir des activités culturelles. 811 000 euros ont été investis par le Département pour ces travaux dont le coût total s'élève à 3,1 millions d'euros.



Saint-Philippe

Le champ de foire de Basse Vallée valorisé

C'est le site qui accueille l'emblématique fête du Vacoa. Une manifestation qui attire plus de 100 000 personnes chaque année. Grâce au PST, le champ de foire a bénéficié de travaux importants. L'accessibilité des personnes à mobilité réduite a été améliorée. Un espace artisanal a été créé pour mettre en avant les artisans et les produits du terroir. Pour les personnes qui souhaitent cuisiner sur place, un espace leur est dédié. Les toilettes ont été refaites et sont désormais accessibles pour les PMR. L'ensemble du site a été sécurisé avec une clôture. Le montant des travaux est de 607 478 euros avec la participation financière de 546 730 euros du Département.

Salazie

Des travaux d'amélioration de l'habitat pour les familles

La municipalité de Salazie a constaté que certaines habitations de la commune étaient en état d'insalubrité ou de danger au regard des mouvements de terrains ou des aléas climatiques. Face aux nombreuses demandes de petits travaux d'amélioration de l'habitat, les élus ont décidé de renforcer ce dispositif grâce au soutien du Département au titre du PST2. Cette aide s'adresse aux publics vulnérables et fragiles comme les personnes âgées, les personnes handicapées ou encore les familles en difficulté. Les travaux éligibles sont ceux liés à l'accessibilité, la sécurité et la santé des occupants de la maison. Coût total du projet : 188 000 euros, dont 169 200 euros de financement du Département.





Cofinancé par
l'Union européenne



ROUTES



Rue du Général-de-Gaulle à Saint-Louis PLUS DE 25M € POUR UN PROJET ROUTIER STRUCTURANT

La rue du Général-de-Gaulle est un axe structurant qui nécessite des travaux de sécurisation et d'embellissement. Le Département s'engage aux côtés de la commune pour transformer cette portion de route en un espace de circulation moderne, sécurisée et agréable pour les usagers. Plus de 25 millions d'euros seront consacrés à ce projet qui devrait s'achever fin 2027.

C'est une route empruntée chaque jour par des milliers d'usagers : habitants, commerçants, automobilistes, piétons et cyclistes.

La rue Général-de-Gaulle connaît régulièrement des difficultés, embouteillages aux heures de pointe et coupures de circulation lors des fortes pluies au niveau des ravines du Gol, Maison Rouge et Goyaves.

La résorption de ces trois radiers constitue le cœur du projet avec trois ouvrages

d'art majeurs qui vont être construits et qui seront desservis par un giratoire refait entièrement.

Entre la rue Pasteur et la zone des radiers, une voie verte cyclable sera créée le long de la ravine du Gol. De la zone des trois radiers jusqu'à la rue Leconte-De-Lisle, une réfection complète permettra des aménagements de qualité pour tous les usagers et la modernisation des réseaux d'eau, d'assainissement et d'éclairage public. Le projet s'inscrit également dans une dé-

marche respectueuse de l'environnement intégrant de nouvelles plantations avec une attention particulière portée aux zones sensibles des ravines. Des travaux conséquents qui ont débuté mi-juin et qui s'achèveront fin 2027.

Les objectifs sont multiples : fluidifier la circulation, dynamiser l'économie locale ou encore relier les quartiers. Des études approfondies ont été menées pour concevoir un projet adapté aux spécificités de notre territoire.

Focus sur...

La gestion du chantier

Durant toute la durée des travaux, la circulation sera maintenue grâce à des voies provisoires et des alternats. Les accès riverains et commerces seront préservés avec des coupures limitées aux stricts besoins du chantier. Les travaux les plus importants seront réalisés de nuit. Une maison du projet sera implantée à proximité du chantier pour informer les habitants sur l'avancement des travaux.

Financement →

12,5 millions d'euros
DÉPARTEMENT Réunion

2 millions d'euros
CIVIS DES VILLES SOLIDAIRES

10,5 millions d'euros
Cité de demain!

+ Recherche de co-financement complémentaires via les fonds FEDER

Calendrier des travaux

2025 → Le lancement

Novembre à décembre
Début des travaux préparatoires sur les secteurs 1, 2 (zone des radiers) et 3

2026 → Les grands ouvrages

Juillet
Début des travaux sur le secteur 2 (rue du Général-de-Gaulle - partie haute)

Avril
Début des travaux sur le secteur 1 (rue du Général-de-Gaulle - partie basse)

1^{er} trimestre
Démarrage des ouvrages de franchissement

2027 → Finalisation des travaux et livraison

2^e trimestre
Fin des travaux du secteur 1

3^e trimestre
Fin des travaux sur les secteurs 2 et 3
Finitions et aménagements paysagers sur l'ensemble du projet

Fin d'année
Circulation sur des travaux achevés



Récolte de géranium

UNE COUPEUSE POUR AMÉLIORER LES RENDEMENTS

Alors qu'il fallait auparavant 20 jours pour récolter un hectare de géranium, la mécanisation permet désormais de réduire ce délai à seulement trois jours. Il s'agit ici de la nouvelle coupeuse destinée à la récolte des plants de géranium pour la distillerie de la CAHEB. Un gain de temps, d'argent, mais aussi un soulagement pour les ouvriers agricoles. Une démonstration de cette impressionnante machine, financée en partie par le Département, a eu lieu le jeudi 21 août. Les élus du Département, accompagnés de Marie Rose Séverin, Présidente de la CAHEB, ont assisté à la première récolte mécanisée de géranium.

C'est dans les champs d'exploitation de la Coopérative agricole des huiles essentielles de Bourbon (CAHEB), situés à Saint-Pierre, que l'efficacité de cette nouvelle machine a été présentée. Fini la récolte pénible, le dos courbé, et le sécateur à la main. Cette machine, spécialement conçue pour le géranium, a été utilisée pour la première fois.

"C'est un vrai gain de temps, car tout est désormais mécanisé. Cette machine aspire et dépose le géranium dans un caisson, il ne reste plus qu'à le décharger dans le camion", explique Marie Rose Séverin, productrice de plantes aromatiques et d'huiles essentielles.

Ce gain de temps permet un ramassage plus rapide et un rendement plus élevé. La CAHEB travaille désormais avec de grands parfumeurs et voit son marché du géranium s'élargir encore davantage. Cette récolte de 500 kilos est notamment destinée à la célèbre maison Louis Vuitton, avec laquelle la CAHEB a signé un ambitieux partenariat cette année à l'occasion du Salon international de l'agriculture à Paris.

"Nous avons des talents, de l'énergie et une grande volonté dans l'agriculture réunionnaise, c'est pourquoi le Département soutient nos producteurs. La production de géranium a diminué comparée à il y a quelques années, où l'on cultivait jusqu'à 10 000 hectares à La Réunion. Pour soutenir cette filière, le Département a accordé une subvention à la CAHEB afin d'acquérir cette coupeuse. Cela permet d'augmenter l'activité et, par conséquent, les revenus des agriculteurs", a précisé la Collectivité.

Pour suivre toutes les étapes de la production, élus et producteurs se sont rendus à la distillerie pour assister à l'extraction de l'huile essentielle. Grâce à une chaudière financée par le Conseil départemental et à un procédé spécifique, l'huile de géranium est extraite à la vapeur. Cette huile précieuse s'exporte désormais dans le monde entier, gage d'excellence du savoir-faire réunionnais !





60 ans du CNARM PARTIR POUR MIEUX REVENIR

Créé en 1965, le CNARM (Comité national d'accueil et d'actions pour les Réunionnais en mobilité) souffle ses 60 bougies cette année. Financé par le Fonds Social Européen et le Département, l'accompagnement se traduit par une aide au départ pour les candidats qui ont obtenu une promesse d'embauche ou signé un contrat. Des offres d'emploi et un soutien à la prospection sont aussi proposés. Chaque année, 1 500 jeunes bénéficient du dispositif. La mobilité est en effet un formidable levier d'épanouissement, de développement et de cohésion sociale.



Zoom sur les aides

Demandeurs d'emploi en prospection, avec contrats de travail et en alternance :

- Prise en charge du billet d'avion
- Allocation d'arrivée de 400 €
- Aide à l'hébergement pour une prise en charge du loyer pour une durée de 2 mois
- Indemnité forfaitaire de 500 à 1 000 €
- Prime d'installation de 400 € sur présentation de documents (contrat de bail ou 1^{er} bulletin de salaire)

D'autres prises en charge existent comme le regroupement familial et l'indemnité complémentaire pour les alternants sous certaines conditions.

« Mon projet n'aurait pas été possible sans le CNARM »

À 21 ans, Nohémie s'apprête à faire le grand saut pour devenir opticienne. La jeune Saint-Pierroise est déterminée à réussir.

"Je suis titulaire d'une Licence en STAPS mais je souhaite me lancer dans un nouveau projet professionnel. Le métier d'opticien demande de la précision, de l'écoute et facilite le contact, ce qui pour moi est essentiel. Ce projet n'aurait pas été possible sans l'accompagnement du CNARM et le soutien de mes parents. Je quitte ma famille, mes repères, tout cet univers qui m'est familier pour aller chercher de nouvelles opportunités. C'est un défi mais aussi une chance que je saisis avec détermination. Je pense que tout est possible à celui qui y croit."



Nohémie Fontaine



Sébastien Andichy

« Mon expérience à la SNCF m'a beaucoup enrichi »

À la tête d'une agence de communication, Sébastien a lui aussi bénéficié de la mobilité par le biais du CNARM.

"En 2011, j'ai postulé pour un poste de conducteur de ligne à la SNCF proposé par le CNARM. J'ai été sélectionné et je me suis retrouvé à Paris. Le CNARM de Paris est venu nous accueillir à notre arrivée, ce qui a été très rassurant. Travailler à la SNCF m'a permis de voyager puisque j'avais des tarifs très avantageux pour prendre le train. En 2016, ma compagne voulait accoucher à La Réunion. Nous avons finalement pris la décision de rester y vivre. 15 ans plus tard, j'ai monté ma boîte de communication et suis donc devenu chef d'entreprise. J'ai aussi une association et j'accompagne les jeunes et je les encourage à tenter l'expérience de la mobilité. Tout ce chemin n'aurait pas été possible s'il n'y avait pas eu le CNARM."

Pour toutes informations www.cnarm.fr

Patrimoine

UNE NOUVELLE COUVERTURE EN BARDEAU POUR LE SNACK BAR DU PAS DE BELLECOMBE

Le kiosque du snack bar du Pas de Bellecombe, bâtisse faisant partie du patrimoine du Conseil départemental, possède désormais un toit en bardeaux flambant neuf. Cela, grâce au travail de l'équipe du Service Développement Economique des Filières Innovantes par l'Insertion (DEFI) de la Collectivité qui a remplacé la couverture existante.

Ce projet a demandé une certaine technicité, celle du travail du bardeau tel que transmis depuis plusieurs générations. « La connaissance du travail du bardeau répond à un objectif principal, entretenir le patrimoine du Département », précise Jean-François Hoareau, responsable du service DEFI.

C'est dans ce contexte que la couverture en bardeau du kiosque du snack bar au Pas de Bellecombe a été remplacée. Pour conserver l'aspect rustique et naturel, ce sont des bardeaux en bois de tamarin des hauts qui ont été utilisés. Des matériaux qui permettent une bonne isolation thermique et une acoustique naturelle.

Pour acquérir ce savoir-faire, les agents ont suivi une formation en plusieurs étapes : le travail en forêt pour la collecte du bois en lien avec l'ONF, le façonnage des bardeaux, l'apprentissage des gestes ancestraux et la finition.

Christian Didier Boyer et David Gigant sont deux agents d'aménagement urbain qui ont travaillé sur le chantier. « Nous avons beaucoup appris et cela a été très enrichissant d'acquérir cette technique », précisent les deux artisans.

À La Réunion, beaucoup de bâtisses ont été réalisées en bardeaux et le Conseil départemental possède de nombreux bâtiments à restaurer. Il est donc important de préserver et de transmettre ce savoir-faire.



David Gigant, agent d'aménagement urbain au service DEFI

« J'ai appris un nouveau savoir-faire ! »

"J'ai fait tous les métiers. J'ai été maçon, carreleur et j'ai eu l'opportunité de poser des bardeaux. Mais là, c'est une technique totalement différente que moi la découverte. On a été formé à chaque étape : la coupe du bois dans la forêt avec l'ONF, la fabrication du bardeau à l'atelier, et pour finir, le travail de la pose. Moins m'importe travailler, et m'importe apprendre. C'était un plaisir et un honneur d'avoir collaboré à la rénovation de ce kiosque situé sur un site remarquable."



Christian Didier Boyer, Agent d'aménagement urbain au service DEFI

« C'était un vrai défi de découvrir le travail du bardeau ! »

"J'avais déjà travaillé comme charpentier et j'avais eu l'occasion de travailler le bardeau, mais c'était du bardeau industrie et c'est une autre manière de procéder. On nous a proposé une formation, et ça nous a beaucoup aidé. Pendant ces trois mois, on a appris les techniques et quand nous la démarré le chantier, l'été plus facile. Le travail du bois de tamarin, c'est vraiment un travail de perfection. Et surtout, aujourd'hui, mon plus grand souhait, c'est de transmettre ce savoir-faire et de travailler sur d'autres chantiers."



Du côté du Muséum d'Histoire Naturelle « RENDEZ-VOUS AVEC VÉNUS » POUR LES 170 ANS

Premier musée de La Réunion et de l'Outre-mer français, le Muséum d'Histoire Naturelle de La Réunion a ouvert ses portes en 1855. Sa collection unique témoigne de la richesse naturelle de l'île, du sud-ouest de l'océan Indien et d'autres régions. Avec sa dernière exposition, « Rendez-vous avec Vénus », le Muséum sensibilise notamment les jeunes à la culture scientifique en explorant l'histoire naturelle locale.

Créé en 1855, le Muséum recrute son premier conservateur en 1862, Auguste

Lantz, qui enrichit notablement ses collections. Pour cela, il voyage dans les îles voisines, étudiant faune et flore et rapportant des spécimens précieux. En 1874, lors d'une mission scientifique pour observer le transit de Vénus devant le soleil, il embarque pour l'île Saint-Paul. Ce périple dans les terres australes a laissé des rapports de mission et une collection remarquable de poissons et oiseaux marins.

Pour diffuser la culture scientifique, le Muséum s'appuie sur un réseau de partenaires, dont la préfecture des Terres australes et antarctiques françaises.

L'exposition « Rendez-Vous avec Vénus, 1874, mission à l'île Saint-Paul » retrace cette aventure scientifique. En astronomie, mesurer la distance Terre-Soleil est une étape clé pour comprendre la taille de l'univers. La France organisa six expéditions pour observer le transit de Vénus en 1874 et 1882, dont celle de l'île Saint-Paul, embarquant Auguste Lantz via La Réunion.

Cette exposition est née d'une collaboration avec l'Observatoire des Makes et Vénus en Vue, association fondée par des descendants de l'amiral Mouchez.



Exposition 70 ans du SDIS : « Au feu, les Pompiers ! »

Jusqu'au 30 novembre 2025, les Archives Départementales de La Réunion présentent l'exposition « Au feu, les pompiers ! » pour célébrer les 70 ans du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 974).

Cette exposition inédite retrace l'histoire des sapeurs-pompiers réunionnais, mettant en lumière l'engagement de ces femmes et hommes dévoués depuis sept décennies, comme le souligne la Présidente du conseil d'administration du SDIS.

Au programme : archives inédites, objets patrimoniaux, témoignages, vidéos d'intervention et une riche iconographie. Réalisée avec l'Association des Amis du Musée des Sapeurs-Pompiers de La Réunion et de l'océan Indien, l'exposition dévoile les évolutions techniques, sociales ainsi que les grandes catastrophes locales.





Nathalie Faucher **UNE VIE D'ENGAGEMENT AU SERVICE DU HANDICAP**

Lauréate de la 2^e édition du Prix Thérèse Baillif, Nathalie Faucher a voué sa vie à la cause du handicap et de l'autisme. Elle est à l'origine de la création de l'association Autisme Réunion. À travers ce prix, c'est un parcours remarquable au service de l'intérêt général et l'engagement d'une vie que veut saluer le Département. Rencontre avec Nathalie Faucher, une femme exceptionnelle et discrète au cœur immense.

Pouvez-vous nous parler de votre parcours personnel et professionnel ?

Je suis l'aînée d'une fratrie de quatre filles. À l'âge de 9 ans, j'ai eu un accident et je ne pouvais plus utiliser ma main droite. Grâce au soutien de ma mère qui était institutrice, j'ai réappris à écrire de la main gauche. Elle m'a toujours poussée en me disant que j'étais capable de relever tous les défis. Cela m'a donné un courage incroyable. Cette épreuve a forgé ma force de caractère, a construit la personne que je suis devenue, persévérante et combattante. Je suis mariée depuis 42 ans et maman de trois garçons. Une vie personnelle riche tout autant que mon parcours professionnel. J'ai gravi tous les échelons liés à ma spécialité. J'ai été cheffe de service, cheffe de projets, directrice...

Je suis la présidente fondatrice du pôle Autisme Océan Indien qui regroupe sept îles de la zone. Désormais à la retraite, je continue à agir au sein d'Autisme Réunion. J'ai été durant toute ma vie une militante associative. J'ai reçu deux titres honorifiques, l'Ordre National du mérite en 2003 et j'ai été faite Chevalier de la Légion d'Honneur en 2007.

Pourquoi cet engagement auprès des personnes en situation de handicap et plus particulièrement des autistes ?

Il y a d'abord eu mon hospitalisation à 15 ans dans un centre héliomarin à Palavas-les-Flots pour la rééducation de mon bras. Au contact des personnes en situation de handicap, j'ai su que j'allais en faire mon métier. A 19 ans, j'ai entrepris des études d'éducatrice spécialisée à Toulouse, doublées d'un DEUG de psychologie. Mon premier poste à La Réunion était au centre de la Ressource à Sainte-Marie. Le travail avec les enfants non-voyants et autistes m'a confronté à un handicap méconnu pour l'époque. Les instituts de formation en 1970 ne parlaient pas de l'autisme. Les travailleurs sociaux découvraient sur le terrain la complexité de cet handicap. Je me suis documentée, formée en Belgique pour mieux comprendre. J'ai ensuite créé avec Jean François et Annick Couderc, les parents d'un enfant autiste, ainsi que des professionnels, l'association Autisme Réunion. Notre association fête ses 34 ans en mars 2025.

Vous êtes lauréate du Prix Thérèse Baillif. Vous sentez-vous des similitudes avec celle qui a été de tous les combats pour que les droits des femmes soient reconnus ?

Je suis surprise mais je suis ravie d'avoir été choisie. Je connais très bien Thérèse Baillif. J'ai beaucoup d'amitié et d'admiration pour elle et c'est vraiment un honneur de recevoir ce prix. Je sais qu'elle connaît mon engagement. Thérèse Baillif n'a cessé de se battre pour la reconnaissance des droits des femmes. C'est un combat permanent car rien n'est jamais acquis. Comme pour le handicap, il faut se battre pour que les lois et les décrets soient appliqués. C'est cette lutte de tous les jours que nous avons en commun Thérèse et moi.



Groupe Majoritaire

L'année 2026 devrait être marquée par un plan d'économies budgétaires afin de permettre à notre pays de réduire sa dette. Les collectivités territoriales risquent d'être impactées par des mesures de restrictions.

Cette perspective nous préoccupe. Cela aura inévitablement des répercussions importantes sur le fonctionnement de notre Collectivité et, plus largement, sur le quotidien des Réunionnaises et des Réunionnais. Nous devons nous préparer à traverser des années particulièrement difficiles.

Dans ce contexte, notre responsabilité est double : préserver l'équilibre budgétaire de notre institution tout en continuant à répondre à notre devoir de solidarité. C'est une exigence forte, mais essentielle.

C'est pourquoi nous veillerons, en priorité, à protéger les budgets dédiés à la cohésion sociale. Ce choix est stratégique et humain : il nous permet de soutenir les plus fragiles, d'accompagner les plus vulnérables, et de rester fidèles à notre ambition de construire une Réunion plus solidaire et plus résiliente.

Plus que jamais, nous ferons entendre la voix de La Réunion. Une voix unie, déterminée, qui porte haut les besoins de notre territoire et de ses habitants. En restant solidaires et mobilisés autour des grands enjeux sociaux, nous serons plus forts pour défendre l'intérêt général.

Vous pouvez compter sur nous !

Groupe Alliance Réunion des Territoires

Une rentrée difficile qui ne présage rien de bon

Cette année, la rentrée a mis en évidence de façon accrue les défis majeurs pour La Réunion : la diminution des moyens alloués aux services publics, la baisse du pouvoir d'achat et la dégradation des conditions de vie qui vont affaiblir la cohésion sociale et la résilience de notre société face aux chocs à venir. Alors que le Département va devoir composer avec un budget réduit, instauré dans le cadre des 40 milliards d'économies injustes prévues par le gouvernement, l'action sociale sera le secteur le plus touché dans les prochains mois et années à venir, si une nouvelle politique sociale et solidaire n'est pas instaurée. Le changement est une nécessité dans notre île en concertation avec toutes les forces vives du pays, afin de co-construire un projet de développement pour La Réunion. Nous appelons à un dialogue avec celles et ceux désireux de mettre en place un nouveau modèle de développement à La Réunion.

Groupe LE CAP

Les élus du groupe réaffirment leur engagement en faveur d'une société qui prend soin des plus fragiles.

Aux côtés des 50 000 aidants familiaux de La Réunion, le Département soutient des dispositifs essentiels pour leur offrir répit, accompagnement et reconnaissance.

En finançant des structures comme la Maison de répit de la Providence, en appuyant le GIP SAP et les acteurs de terrain, nous agissons pour qu'aucun aidant ne reste seul face aux défis du quotidien.

Depuis 2021, notre action sur les territoires de Saint-Pierre, Grands Bois et Petite-Île renforce l'autonomie des personnes en situation de handicap à travers l'aménagement de l'habitat, la création de places supplémentaires en structures, le développement du transport adapté et l'extension de l'habitat inclusif.

Avec plus de 150 millions d'euros mobilisés et des cofinancements pour des structures comme celles de l'ADAPEI, nous affirmons une volonté claire :

Bâtir une Réunion plus humaine, au sein de laquelle chaque individu est respecté dans sa dignité, accompagné dans sa fragilité et pleinement inclus dans la société.

Groupe Une ambition pour le Département

Groupe Union Nord Est

Les régions Nord et Est étaient particulièrement meurtries par le cyclone Garance. Face à ce cataclysme, le Département s'est fortement mobilisé pour accompagner la population et les agriculteurs en détresse. La Collectivité a également réussi à remettre rapidement en état les routes et les collèges avant la rentrée scolaire. Cet élan de solidarité s'est aussi manifesté par la présence des élus de notre groupe, dont Jean-Marie Virapoullé, Jeannick Atchapa, Sidoleine Papaya et Viviane Ben Hamida qui ont accompagné le Président Cyrille Melchior et le Préfet, venus à la rencontre des habitants de Saint-André, de Bras-Panon et de Salazie. Nous maintenons nos efforts de solidarité à travers les mesures concrètes comme le CAPAH et l'accompagnement des agriculteurs. Sans oublier les nouveaux dispositifs du fonds d'aide d'urgence, permettant aux familles sinistrées de bénéficier jusqu'à 500€ pour le remplacement des appareils électroménagers par exemple ; ou encore l'aide financière exceptionnelle de réparations d'urgence en lien avec la SPLAR, allant jusqu'à 3000€ par opération. Le Département reste aux côtés des Réunionnais au quotidien.

Groupe Solidarité Citoyenne

Notre groupe maintient son cap ! Plus que jamais engagé dans la mise en œuvre d'actions en faveur de l'éducation à l'environnement, le Département a pu accompagner la ville de Saint-Louis dans l'organisation d'un festival ornithologique à l'Étang du Gol. Une première édition qui a réunie petits et grands.

Par ailleurs, nous continuons à nous mobiliser aux côtés des personnes les plus vulnérables. Nous avons été ravis d'inaugurer les nouveaux locaux de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) à L'Entre-Deux.

Aussi, nous avons participé activement à l'amélioration du dispositif d'aide concernant les transferts sanitaires. En réponse aux difficultés de nombreux réunionnais, la couverture des dépenses pour la prise en charge d'un second accompagnant (billet, et hébergement) est maintenant possible. En ce sens, une astreinte 24h/24 et 7j/7 a également été mise en place. L'accompagnement des réunionnais dans les épreuves difficiles de la vie est une de nos priorités.

Groupe Tampon Avenir

Pauvreté, chômage, isolement, problèmes de mobilité et de logement...de nombreux jeunes tamponnais rencontrent de graves difficultés au quotidien.

Le rôle des éducateurs de rue est primordial pour leur venir en aide et leur proposer un accompagnement. Dans le cadre du PST2, le Conseil départemental a apporté son soutien à la commune du Tampon de 2021 à 2024 pour le déploiement du dispositif d'éducateurs de rue à la Châtoire, dans le centre-ville, à Trois Mares et à la Plaine des Cafres.

Il ressort de ce dispositif un taux d'accompagnement de 77% et un taux de sorties positives de 30%, caractérisées par l'obtention d'un emploi, l'intégration en formation, l'accès aux droits ou encore l'accès à un logement.

La commune du Tampon tient à remercier le Conseil départemental pour son engagement aux côtés des jeunes tamponnais.

Groupe l'Humain au cœur de nos actions

Sollicités, les autres groupes ne nous ont pas fait parvenir leur contribution.

FERMETURE DE L'AILE OUEST DU JARDIN DE L'ÉTAT **2025**

En raison de travaux de rénovation des allées et des équipements, **la partie Ouest** du Jardin de l'État sera fermée au public **à partir du 25 septembre et jusqu'au 19 décembre 2025.**

Durant cette période de travaux, resteront ouverts et accessibles par l'entrée principale - Place S.S. Ramgoolam :

- l'allée centrale,
- l'aile Est du Jardin,
- le Muséum d'Histoire naturelle,
- le restaurant « l'Oiseau du Jardin »,
- les sanitaires, à côté du Muséum.

Le snack « Florineda » sera aussi ouvert, mais accessible uniquement par l'entrée - rue de la Source.

Le Conseil départemental s'excuse de la gêne occasionnée et vous remercie de votre compréhension.

 Zone concernée
par les travaux



LE DÉPARTEMENT PROTÈGE ET ACCOMPAGNE LES PERSONNES ÂGÉES ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Département déploie une série de mesures pour accompagner les personnes âgées et/ou les personnes en situation de handicap ainsi que leurs aidants, afin de prévenir la perte d'autonomie ou l'aggravation de la dépendance par une prise en charge adaptée.

FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE DES SÉNIORS...

À travers des prestations dédiées

- **L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)** : accomplir les actes essentiels de la vie par l'octroi d'heures d'aide (humaine principalement ou technique),
- **l'aide ménagère légale ou facultative** : aider à l'accomplissement des travaux ménagers,
- **l'accueil de jour** de la personne âgée dépendante atteinte de la maladie d'Alzheimer, ou de troubles apparentés : garder des liens sociaux,
- **le Chèque santé**, aide financière d'un montant de 25 à 30 € par mois : favoriser l'accès aux soins,

- **La CMI (Carte Mobilité Inclusion)** : favoriser l'inclusion et les déplacements de personnes âgées dépendantes (bénéficiaires de l'APA),
- **La carte monétik** : aide au pouvoir d'achat de 50€/an, versée sur une carte bancaire, pour les séniors de plus de 60 ans ayant de faibles ressources et bénéficiaires d'une aide (APA, Aide Ménagère et Chèque santé)

À travers le soutien aux associations de personnes âgées (clubs de 3^e âge...) pour préserver le lien social

À travers l'amélioration et l'adaptation de l'habitat

ET RENFORCER L'AUTONOMIE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP AVEC :

- **la PCH (Prestation de compensation du Handicap)** : permettre le maintien à domicile du bénéficiaire par la prise en charge d'heures d'aide humaine ou technique, des aménagements du domicile, du véhicule...
- **L'Aide ménagère légale ou facultative** : renforcer l'autonomie des personnes en situation de handicap,
- **La CMI (Carte Mobilité Inclusion)** : faciliter l'inclusion et les déplacements,
- **L'Aide au Transport scolaire des élèves et étudiants handicapés (TEEH ou TSH)** : bénéficier d'une prise en charge du transport scolaire,
- **Le Pass loisirs** : favoriser l'accès aux loisirs des personnes porteuses de handicap,
- **Le Pass Transport** : favoriser la mobilité des personnes porteuses de handicap.
- **La carte monétik** : supplément pouvant aller jusqu'à 300€/an (incluant l'accès aux loisirs et transport), versée sur une carte bancaire, pour les personnes en situation de handicap sous conditions de ressources, reconnues par la CDDPAH et éligibles aux pass loisirs/transport

TOUT EN SOUTENANT LES AIDANTS FAMILIAUX

Le dispositif « Répît/Repos » permet aux aidants familiaux de personnes âgées et de personnes handicapées, de souffler via la mise à disposition de bourses d'heures, de week-end de répît (au village Corail et à la Caz Grand R), d'espaces de discussion (café des aidants) ou encore de matinées de formation.

La MAF de la Providence offre en particulier une halte répît aux aidants (solution d'accueil à la journée notamment).

LES CHIFFRES CLÉS

- **2 310 aidants familiaux** accompagnés
- **6 structures** proposent un accueil de jour.
- **215 associations de personnes âgées** soutenues : **650 632 €**
- **32 associations** oeuvrant en faveur des personnes handicapées : **205 000 €**